



24 janvier 2013

Jean-François Buet, Président de la Fédération nationale de l'immobilier salue les travaux du Conseil économique, social et environnemental sur le logement autonome des jeunes. La FNAIM s'intéresse fortement au logement des jeunes et revendique des solutions fortes et rapides. Les tristes illustrations de la presse relevées cette semaine (location par des particuliers de surface de 1,56 m<sup>2</sup> à Paris pour 330 euros par mois et l'expulsion d'une jeune mère de famille d'un logement de 4,5 m<sup>2</sup> loués 200 euros par mois) nous montrent à quel point il est urgent de contrôler les conditions de décence, de confort et de prix dans les locations consenties.

C'est pourquoi, la FNAIM ne peut qu'approuver et encourager certaines préconisations du CESE qu'elle revendique depuis longtemps telles que la rénovation du parc existant, la nécessité de donner un cadre juridique claire à la colocation, le renforcement des contrôles, enfin l'abrogation du texte permettant l'existence des vendeurs de listes et de leurs pratiques. La FNAIM continuera à être force de proposition pour rendre le logement plus accessible aux jeunes.

#### **A propos de la FNAIM**

Première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France, la Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs 13 métiers, depuis 1946. Elle fédère aujourd'hui 12 000 entreprises qui servent les intérêts du consommateur dans le respect d'un Code d'Éthique et de Déontologie. Force de proposition reconnue et écoutée sur les enjeux de la politique du logement en France, la FNAIM est régulièrement consultée par les pouvoirs publics. Possédant à la fois une expérience professionnelle, juridique et économique, elle participe activement à l'élaboration de textes législatifs et réglementaires. Son maillage national, organisé autour de Chambres Départementales et Régionales, lui permet également de s'inscrire au cœur de l'action sur le terrain, en différenciant les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services qu'ils offrent aux particuliers.

Retrouvez toute notre actualité sur [www.fnaim.fr](http://www.fnaim.fr) et sur l'appli mobile disponible sur Apple Store, Android



#### **Contact presse :**

Galivel & Associés

Carol Galivel / Pascale Pradère – Tél : 01 41 05 02 02 - [galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com)